

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 5

Artikel: La surprise dans la défense
Autor: Montfort, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La surprise dans la défense

GÉNÉRALITÉS ET DÉFINITIONS

On peut distinguer deux genres de surprise :

La surprise matérielle : une troupe est soumise à un feu inopiné, auquel elle ne peut se soustraire pour s'abriter ou répondre, dans l'impossibilité où elle se trouve de mettre ses armes en position.

La surprise tactique ou stratégique : une troupe ne peut entreprendre ou continuer l'exécution de sa mission, dans la nécessité où elle se trouve de s'engager dans une autre direction ou de se défendre dans un autre front que ceux qui étaient initialement prévus ou ordonnés.

Relevons que la *surprise matérielle* s'exerce presque exclusivement au bénéfice de la défensive. Soit qu'il s'agisse du déclenchement inopiné des feux d'une position plus ou moins connue de l'adversaire, soit, dans un cadre plus petit, d'une surprise obtenue par la mobilité des sources de feux qui surgissent là où l'ennemi ne les attend pas.

La Conduite des troupes, dans le chapitre qui traite de la défense, s'exprime comme il suit : *le défenseur recherche, lui aussi, la surprise.*

Il nous a paru intéressant de traiter ce problème, sur lequel nous passons volontiers pour ne penser qu'aux points d'appui judicieusement choisis ou aux plans de feu savamment conçus. Et pourtant, s'il est un atout que nous devrions jouer, c'est bien celui-là.

La première idée qui vient à l'esprit de celui qui veut profiter de la surprise, c'est d'entreprendre quelque chose que l'ennemi n'attende pas. Il faut pour cela une appréciation

exacte de ce dernier ; on y arrivera par une exploration très active.

De nombreux facteurs entrent en jeu : il y a tout d'abord la nature du terrain qui se prêtera plus ou moins bien à une action de surprise. Hâtons-nous d'ajouter que, chez nous, rares sont les régions qui présentent des difficultés particulièrement grandes à ce sujet. La nuit, les mauvaises conditions atmosphériques, sont autant d'atouts. Un emplacement par trop simpliste de *la sûreté* peut permettre à l'ennemi de déceler notre idée de manœuvre alors qu'elle devrait au contraire induire en erreur sur le tracé du front d'arrêt. Il est indispensable aussi de s'affranchir de la routine dans l'organisation de la position, d'éviter par exemple les relèves trop régulières ou l'usage inconsidéré de la liaison radio.

En un mot, la surprise dans la défense est un problème qui demande de la part du défenseur une imagination jamais en défaut. Pour que la surprise joue pleinement, nos lecteurs nous passeront l'expression, il faut « posséder » l'adversaire.

LA SURPRISE MATÉRIELLE

Exemple : le combat du 8. Panzer Grenadier Regiment au San Croce, le 22 janvier 1944.

Il est peut-être utile de rappeler d'abord la composition d'un Panzer Grenadier Rgt. :

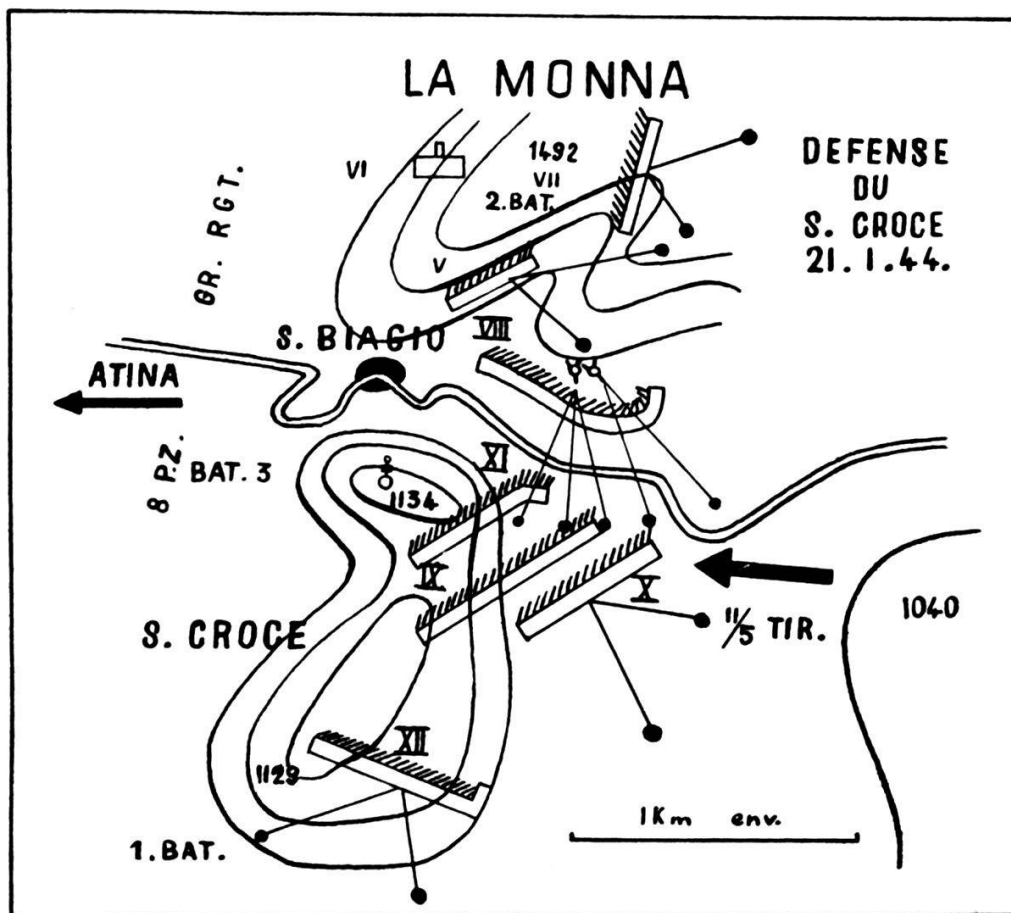
- 3 Panzergrenadier Bat.,
- 1 Panzer-Jäger Kp. (Cp. de chasseurs de chars) 12 Pak. 37 mm.
- 1 Bttr. de Sturmgeschütze (canons d'assaut) 75 mm. sur affûts automoteurs blindés.

Cette formation appartenait à une division blindée, dans le cas particulier à la 3. Panzer Grenadier Div., qui, depuis 1942, avait été engagée sur le front russe.

Cette unité d'armée est arrivée en renfort dans le secteur

de San Biagio le 17 janvier, au moment où l'attaque déclenchée le 12 par le Corps expéditionnaire français battait son plein.

La mission du 8. Pz. Gren. Rgt. est de tenir le secteur de 7 km. qui s'étend des crêtes du Gallo Maggiore au sud du



San Croce (en dehors du croquis) aux pentes au nord de la route de San Biagio, en direction de la Monna.

Les trois Bat. du Rgt. sont en ligne :

le 1^{er} à droite sur la Gallo,

le 3^e au centre sur le San Croce,

le 2^e à gauche, sur les pentes au nord de San Biagio en direction de la Monna.

On se trouve à l'extrémité nord de la ligne Gustave ; le

terrain grimpe, par pitons, de 1100 mètres d'altitude à la droite du rgt., à 1500 mètres à la gauche.

Le San Croce, occupé, comme nous l'avons déjà vu, par le 3^e Bat., a une hauteur de 1100 mètres environ. C'est un double sommet de rochers pelés qui rappelle un peu la Tourche et la Croix de Javerne près de Dailly, bien que ces dernières sommités soient plus élevées.

Dispositif du 3. Bat.

Les trois Cp. gren. (11., 9., 10.) sont échelonnées en profondeur sur les pentes sud de la route de San Biagio.

La 12. Cp. (mitr. et lm.) moins les pièces détachées aux Cp. gren. couvre le flanc droit du bat., par un groupement — face au sud — à la hauteur de la dernière Cp. gren., la 10. (voir croquis).

La 8. Cp. (Cp. ld. du 2. bat.), au nord de la route de San Biagio, installée face au sud (voir croquis), flanque les Cp. gren. 11, 9, 10. Elle agit donc — en tous cas avec son gros — au profit du 3. bat.

Si l'on examine le dispositif de ces cinq Cp. (11., 9., 10., 12. ld., 8. ld.), on voit d'emblée combien il est judicieusement adapté au terrain et de nature, par ce qu'il a d'inhabituel, à tromper l'assaillant.

Passons en face.

L'attaque est menée par la 2. Div. d'inf. marocaine.

Il s'agit d'ouvrir la route d'Atina.

Jour J : 21 janvier.

Heure H : 0530 (en janvier, c'est la nuit noire).

Dans une *première phase*, il est prévu qu'on s'emparera du San Croce et c'est le 2. bat. du 5. Tir. marocains encadré qui en est chargé.

On croit, du côté français, qu'il s'agit là d'un simple nettoyage et que la position de résistance allemande se trouve plus en arrière, plus à l'W.

Et cependant, l'avant-veille, le 19, quelques déserteurs qui

s'étaient présentés dans les lignes françaises avaient fourni le renseignement sur la présence du 8. Pz. Gren. Rgt., corps de troupes frais, nouvellement monté en ligne.

On s'était alors borné à prescrire que la 2. phase (l'attaque des deux autres rgt. de la div. sur le Carella, sommité de 1074 mètres d'altitude — 2 ½ km. au S.W. du San Croce et dont les avancées étaient flanquées par cette dernière hauteur — ne serait déclenchée que sur ordre.

A 0530, l'attaque démarre. Le 2. bat. du 5. Tir. marocains a deux compagnies en premier échelon, une cp. en deuxième échelon.

Et tout de suite, il s'avère qu'il ne s'agit pas d'un simple nettoyage.

Surpris par le feu, le 2. bat. est arrêté aux abords immédiats de la crête, après avoir progressé de 5-600 mètres.

Les Allemands surveillent attentivement tous les mouvements de leur adversaire dont à 1245 un dernier sursaut est bloqué, cette fois par des concentrations de lance-mines et d'artillerie.

Les Français sont arrêtés à 150 mètres du sommet.

Dans cette affaire, les feux de la 8. Cp. Id. du 2. bat. du 85. Rgt., axés N.S. sur le flanc du 2. bat. du 5. Tir., ont certainement joué un rôle déterminant dès le lever du jour.

La défense, c'est donc bien « le feu qui arrête », à condition qu'il surprenne l'assaillant et que les sources de feu n'aient pu être repérées, neutralisées ou détruites par les appuis de feux de l'attaque.

Au San Croce, l'élément surprise a incontestablement joué un rôle déterminant. On « croyait » qu'il s'agissait d'un simple nettoyage.

Le manque de renseignements, d'exploration, a permis la surprise par le feu, surprise matérielle, qui a provoqué l'échec.

LA SURPRISE TACTIQUE

La surprise tactique s'appliquera particulièrement bien au combat de rencontre défensif (défense improvisée). Il s'agira alors, semble-t-il, généralement des deux cas suivants :

Premier cas.

Occupation par le défenseur d'une position de flanc par rapport à la direction d'attaque de l'assaillant.

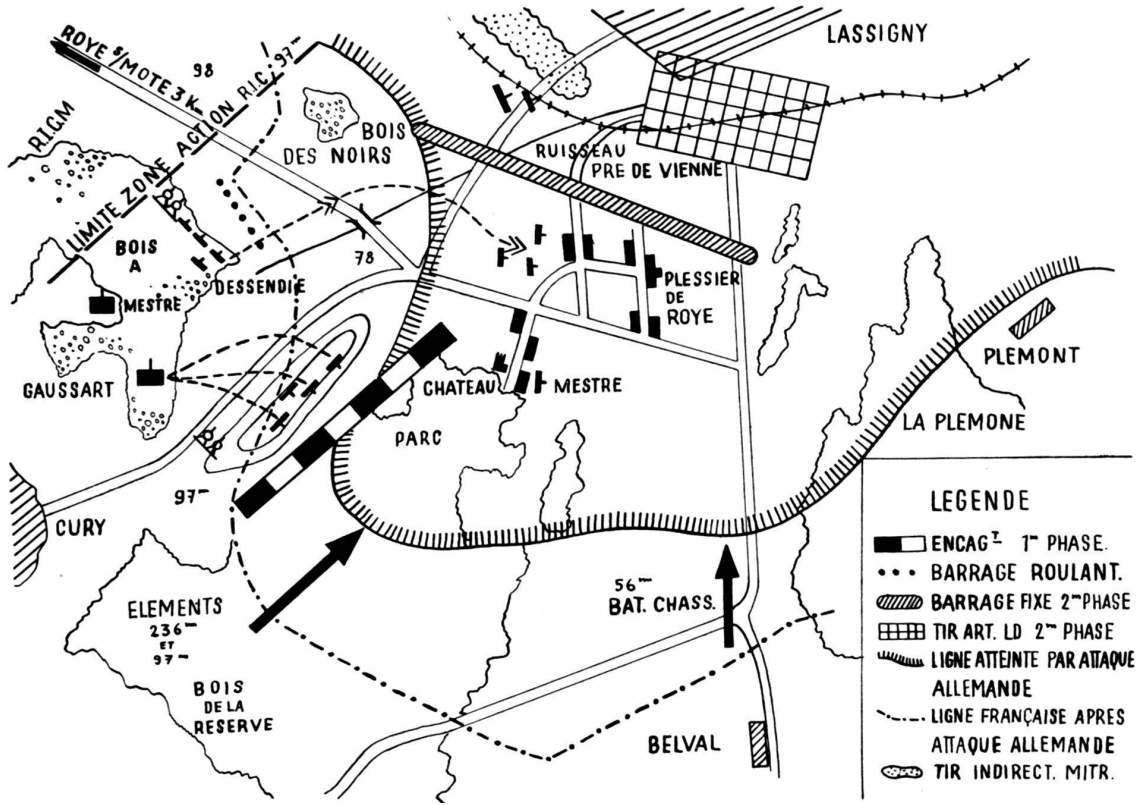
L'assaillant qui pousse dans une certaine direction est surpris par les positions qu'occupe le défenseur sur le flanc de sa direction de marche. Il ne peut continuer dans sa direction initiale, qui lui a été ordonnée, mais doit s'engager face à son adversaire, dans une autre direction, avec au minimum une partie de ses forces.

Hâtons-nous de préciser que, dans tous les exemples choisis, celui qui est surpris *pourrait, devrait*, par des mesures de sûreté, trouver la parade à la manœuvre de son adversaire et que le succès plus ou moins complet de la surprise au bénéfice d'un parti exige, en général, une faute commise par l'autre parti. Si nous disons en général, c'est que la surprise aérienne, la surprise par la *troisième dimension*, peut s'obtenir sans qu'une faute soit nécessairement commise dans les dispositions terrestres de l'autre parti. Et si ce dernier n'a pas la maîtrise de l'air, ne peut l'obtenir, on ne saurait en faire grief à l'exécutant au sol qui, dans cette affaire, en est la victime.

Deuxième cas.

La surprise tactique, qui oblige celui qui est surpris à s'engager dans une direction toute autre que celle qui lui est imposée par sa mission, ou qui l'oblige à s'installer défensivement, parfois même en changeant de front, peut être obtenue par le défenseur sur l'assaillant au moyen de la *contre-attaque* ou du *contre-assaut*.

Il va de soi que toute contre-attaque, tout contre-assaut doit être déclenché par surprise ; que cette dernière est une condition de réussite pour cette opération afin que l'assaillant ne puisse la faire avorter ou qu'il ne la brise, à peine démarrée, par ses appuis de feux. Mais si cette contre-attaque ou ce contre-assaut débouche dans une direction inopinée, imprévue, excentrique par rapport à l'assaillant, sur son flanc notamment,



elle constitue tout particulièrement une surprise tactique telle que nous l'avons précédemment définie¹.

Exemple : La contre-attaque du Régiment d'infanterie coloniale du Maroc au Plessier de Roye, le 30 mars 1918.

Fin mars 1918, la 77. division tient le front compris entre la hauteur du Plémont et le village de Roye sur Matz (environ 5 km. de front).

La division a le 97. Rgt. inf. et le Rgt. inf. coloniale du Maroc en première ligne et le 236. Rgt. inf. en réserve. Elle dispose de six groupes d'artillerie de campagne.

Vers 0730, les Allemands attaquent en direction de Plessier de Roye.

Le 97. Rgt. inf. n'oppose à la division allemande qui l'attaque que quatre compagnies de fusiliers et huit mitrailleuses dans le front d'arrêt.

L'assaillant progresse malgré ses pertes, et, utilisant habilement les cheminements de la région, il a atteint le village et le parc du château de Plessier de Roye.

Les Français, un instant submergés, réussissent, vers 1100, à reconstituer un front en face de l'attaque allemande qui reste immobilisée dans le parc.

A 1100, le commandant de l'infanterie divisionnaire 77 décide de monter, pour 1600, une contre-attaque, direction le village de Plessier de Roye, en partant du ruisseau du Pré de Vienne, avec 2 compagnies empruntées aux réserves du Rgt. inf. coloniale du Maroc, une compagnie du 236. Rgt. inf. et quatre sections de mitrailleurs des différents régiments de la division.

Base d'attaque : La lisière nord-est du bois A.

Idée de manœuvre : La contre-attaque progressera vers le nord-est en suivant le cheminement constitué par le vallonnement du ruisseau du Pré de Vienne, couverte à droite par

¹ Au point de vue *surprise stratégique*, comment ne pas citer la contre-offensive de l'armée Maunoury à la bataille de L'Ourcq, en septembre 1914, dans le flanc du dispositif allemand, sur l'armée Von Kluck qui était censée garder ce flanc.

une cp. se rabattant en flanc-garde face à la lisière ouest du parc ; arrivée à la route Plessier de Roye — cote 98, la contre-attaque convergera à droite et poussera sur le village et les arrières du parc, en se couvrant sur le flanc gauche, par quelques éléments poussés vers Lassigny. En même temps, le 56. bat. de chasseurs, partant de Belval, attaquera Plessier de Roye par le sud, pendant que des unités du 236. et deux sections du 97. Rgt. inf., partant du Bois de la Réserve, attaqueront le parc.

Premier objectif : Rétablir le front Plessier de Roye — cote 98.

Deuxième objectif : Etablir la liaison à l'est avec le 56. bat. de chasseurs.

Artillerie : Pendant toute l'après-midi du 30 mars, l'artillerie de campagne et l'artillerie lourde courte concentrent leur tir sur le parc, deux batteries enfilant la lisière nord-ouest. L'artillerie lourde longue tire sur Lassigny que l'on suppose bourré d'Allemands.

La contre-attaque sera précédée d'une intensification de ces tirs pendant une heure. A partir de l'heure H, le flanc droit de la contre-attaque sera couvert par un tir d'enfilade sur la lisière nord-ouest du parc.

L'infanterie suivra un barrage roulant qui débutera à 1725, en barrage fixe, à 400 mètres au nord-est du Bois A.

Le barrage progressera ensuite à l'allure de 100 mètres en trois minutes pour se fixer au sud-est du Bois des Noirs. L'artillerie de campagne, qui tirera sur le parc, lèvera son tir, à la demande de l'infanterie, et viendra prolonger le barrage précédent au nord du village de Plessier de Roye, tandis que l'artillerie lourde courte reportera son tir du parc sur les lisières sud de Lassigny.

Feux d'infanterie : A l'heure H, une compagnie de mitrailleurs du Rgt. inf. coloniale du Maroc exécutera un tir sur la lisière Sud de Lassigny, complétant l'encagement de l'artillerie sur le flanc gauche de la contre-attaque pendant le rabattement sur Plessier de Roye.

EXÉCUTION

A 1720 le bataillon est prêt à s'ébranler :

La compagnie Dessendié est en premier échelon ; elle a elle-même trois sections en premier échelon et une section en second échelon débordant à droite. Chaque section de premier échelon est précédée d'une patrouille de combat.

La compagnie Gaussart, du 236., est prête à se déployer face au parc, tandis que la compagnie Mestre, débordant à gauche la compagnie Dessendié, est en second échelon du bataillon ; la compagnie Mestre a deux sections en réserve de bataillon, derrière le centre du dispositif. Les quatre sections de mitrailleurs sont en second échelon, deux à droite et deux à gauche.

A 1725, le barrage débute devant les éléments du 97. accrochés au terrain depuis 1100. A 1730, l'infanterie, qui a rejoint le barrage, se porte en avant ; les patrouilles de combat atteignent la route et tuent, près du parc, les premières sentinelles allemandes.

La compagnie Dessendié et deux sections de la compagnie Mestre atteignent aussi la route et ouvrent le feu sur les Allemands *complètement surpris*.

Après quelques minutes d'arrêt, le commandant de bataillon lance le signal qui doit modifier les tirs d'artillerie et la compagnie Dessendié marche sur Plessier de Roye, couverte par deux sections de la compagnie Mestre poussées vers Lassigny.

Les fusils-mitrailleurs tirent en marchant, la progression se poursuit facilement, la résistance allemande est extrêmement faible.

La compagnie Gaussart, qui devait se rabattre, dès le départ, en flanc-garde, face aux lisières Ouest du parc, a été accueillie, à son apparition sur la petite crête qui sépare le ruisseau du parc, par un feu nourri qui l'a clouée sur place.

Elle riposte, neutralise la défense de cette lisière du parc, mais ne peut pas progresser.

La compagnie Dessendié atteint Plessier de Roye mais ne peut pas arriver à prendre liaison avec le 56. bat. de chasseurs. Il est 1750 ; les deux sections Mestre, en réserve de bataillon, sont à la route Gury-Lassigny à 250 mètres au sud de la cote 78.

A ce moment, des unités du 97. et du 236. Rgt. inf. envahissent le parc par le sud et le nettoient. Une section de la réserve de bataillon est poussée au château.

Dans la nuit du 30/31 mars, la liaison finit par être prise avec le 56. bat. de chasseurs et le front d'arrêt français est entièrement rétabli.

La contre-attaque a bénéficié de la surprise — surprise tactique — grâce à une judicieuse utilisation du terrain et grâce au changement de direction qui l'a amenée dans le flanc de la « poche » allemande.

(A suivre)

Major Maurice MONTFORT

Le plan Schlieffen et la Suisse

Le général Schlieffen fut le chef de l'Etat-Major allemand de 1891 à 1906. Comme ses prédécesseurs, Moltke aîné et von Waldersee, il eut à s'occuper de l'éventualité d'une guerre sur deux fronts, contre la France et la Russie en même temps. Mais à l'encontre de ce qu'avaient prévu Moltke et Waldersee, il proposa dès son entrée en fonctions de considérer la France comme l'ennemie la plus dangereuse et de négliger plus ou moins, au commencement surtout, la défense contre la Russie. Il pensa d'abord à une rupture frontale à travers le centre de l'armée française. Mais dès 1897 il abandonna cette idée